Image not found or type unknown

Abonnement à canal + avec fausses affirmations

Par **piercy evelyne**, le **24/03/2017** à **12:41**

le lundi 27/02 Canal + m'a proposé par téléphone un abonnement pour 10 E/mois (pour 2 ans,) de plus que mon actuel abonnement à Canal-satellite, aux chaines " cinéma " - premier, frisson ,émotion, - que je devais confirmer par internet plus tard, ce que je n'ai pas fait. or je ne reçois pas les chaines cinéma, j'ai aussitôt utilisé mon droit de rétractation par deux courriers recommandés RAR le 6/03 et le 14/3 cad avant la fin des 14 jours du délai de rétractation parce que je ne recevais que Canal + et ciné family, qui ne m'intéressent pas, car j'ai 77 ans. Or mon compte a été prélevé de 15 E en plus des 36,90 E pour Canal-satellite. La téléphoniste m' a affirmé que j'aurais les chaines cinéma... sans préciser.

il y a eu abus de confiance, pourquoi devrais-je savoir les multiples options et " packs ", abruptement lors d'une conversation téléphonique ? Leur réponse est : " nous ne pouvons malheureusement pas répondre favorablement à votre demande " Mon espace-client ne permet pas la rétractation.

Bonjour,
Sur ce forum, les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont appréciées !
Merci pour votre attention...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés